

SANTÉ

Huit cas de Covid-19 à l'Afapei du Calais

L'association, au service des personnes handicapées mentales du Calais, recense huit cas de Covid-19.



Plusieurs cas de Covid avaient été recensés en mars au foyer médicalisé Arc-en-Ciel de l'Afapei.

L'Afapei du Calais, association au service des personnes handicapées mentales, recense huit cas positifs à la Covid-19, dont une hospitalisation. Contrairement au premier confinement, l'ensemble de ses structures restent ouvertes.

HUIT CAS ET UNE HOSPITALISATION

À l'heure actuelle, l'Afapei comptabilise huit cas de Covid-19. Plus précisément, il s'agit de trois cas au centre d'accueil de jour de Fréthun (un salarié et deux personnes accueillies), deux cas aux ESAT de Balinghem et Calais, un cas chez un salarié de l'IME, un autre au pôle service et un dernier au foyer d'accueil médicalisé

Arc-en-Ciel à Calais. Sur ces huit cas de Covid-19, seule une personne est hospitalisée.

« La grande différence entre le premier et ce second confinement, c'est que là on continue de vivre avec le virus. L'ensemble de nos établissements restent ouverts. C'est une bonne chose pour nous, le premier confinement a mis énormément de familles dans de grandes difficultés. Et dès lors que l'on veut faire de l'inclusion, le virus circule », explique Frédéric Descamps, directeur général de l'Afapei.

RESTER OUVERT EN LIMITANT LES RISQUES

« La difficulté est de rester ouvert tout en limitant les risques. Il faut

rester très vigilants car nous avons des personnes avec des handicaps mentaux qui sont très vulnérables et à risque élevé, poursuit le directeur général. La Covid se greffe désormais à notre organisation. On casse le collectif au maximum et on évite les croisements. » Marie Meurisse Trouille, directrice de projets, ajoute : « La différence c'est qu'aujourd'hui nous sommes équipés, nous avons des masques et des blouses. Et à présent nous avons aussi les bons réflexes et les habitudes. »

Durant le premier confinement, plusieurs cas de Covid-19 avaient été recensés au mois de mars au foyer médicalisé Arc-en-Ciel à Calais. ■ L.P.

FERMETURE

Une suspicion de Covid à la Poste

Hier matin, un possible de cas de coronavirus a été détecté au sein du personnel du bureau de poste, place de Rheims. La direction n'a souhaité prendre aucun risque et a fermé les portes de l'agence aux clients par mesure de précaution. Au cours de l'après-midi, les locaux ont été entièrement désinfectés.

Au cours de la journée, de nombreux clients se sont ainsi retrouvés l'air hagard, devant une porte fermée, se questionnant les uns les



Le bureau de poste place de Rheims ouvre ses portes aujourd'hui.

autres sur les raisons de cette fermeture soudaine. « Pourquoi c'est fermé ? Hier encore on pouvait rentrer. Ils auraient pu nous prévenir », s'exclame l'un d'entre eux. Sur la porte d'entrée, une simple affiche jaune explique que le bureau de poste ne peut recevoir aucun client dans les locaux, mais que les portes seront de nouveau ouvertes le 4 novembre, aux horaires habituels. Pour autant, aucun retard n'est à prévoir dans la livraison des colis ou des courriers. ■ C.D.

COVID-19

74 hospitalisations et 3 décès au CH de Calais



14 personnes sont prises en charge en service de réanimation depuis mardi dernier au Centre Hospitalier de Calais.

Le centre hospitalier de Calais enregistre, sans surprise, une hausse de son activité liée à la Covid-19. 74 personnes ont été hospitalisées pour le coronavirus depuis mardi dernier.

On compte trois personnes qui sont décédées. Il s'agit de deux hommes âgés de 85 et 81 ans, ainsi que d'une femme de 84 ans. Alors que le nombre de patients

pris en charge en service de réanimation avait doublé la semaine dernière en passant de deux à quatre, il est en pleine explosion cette semaine : on compte désormais 14 patients en réanimation.

De plus, 47 patients sont hospitalisés en unités Covid-19, soit 12 de plus que la semaine dernière. Parallèlement, dix personnes sont retournées à leur domicile. ■ L.P.

L'ACTUALITÉ EN FLASH TITRE



TRANSPORT

Bus : pas de changement d'horaires

L'ensemble du réseau de transport de Calais Opale Bus continue de fonctionner tout à fait normalement, cette semaine, à l'exception de la Balad'In.

NOUVELLES RÈGLES

Fin des visites à l'hôpital

L'hôpital met en place un nouveau système de visites dans l'établissement. Désormais, seules les visites en obstétrique sont possibles, elles sont limitées au conjoint de la maman et celui-ci doit être cantonné dans la chambre. « Nous n'autorisons donc plus les visites aux malades dans le reste de l'établissement », confirme Aurélien Cadart, le directeur des soins. Seul l'accès pour les visiteurs à la Roselière reste autorisé avec les mesures barrières déjà mises en place et appliquées depuis plusieurs semaines.

MESURES

Cellule d'information du public

Afin de répondre aux différentes questions relatives aux nouvelles mesures mises en œuvre dans le Pas-de-Calais, une cellule d'information du public est joignable au 03 21 21 24 97.

AMICALE PHILATÉLIQUE

Des timbres en hommage au Général De Gaulle

L'émission des timbres en hommage au Général de Gaulle est maintenue malgré la crise sanitaire. L'événement se tiendra bien les 5 et 6 novembre, mais au bureau de La Poste de Calais-Théâtre et non au Forum Gambetta comme prévu initialement.